

SE SYNDIQUER

**Pour mon métier,
Pour moi,
Pour l'école**





SNUIPP.FR

Le site national pour s'informer sur l'actualité syndicale et de l'École en général, et sa lettre de diffusion électronique.

RETROUVEZ LE SNUIPP-FSU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 facebook.com/snuipp
 @leSNUtwtitte

KISA@TOU.SNUIPP.FR

Tout ce qu'il faut savoir, ou presque, sur les questions réglementaires, la carrière. Un outil indispensable mis à disposition à cette rentrée, dans une nouvelle formule, par le SNUipp-FSU.

POUR

La revue nationale de la FSU : actualités, Fonction publique, questions de société.

NEO.SNUIPP.FR

Le site national des PE débutant leur carrière pour ses infos et ressources appropriées et sa lettre de diffusion électronique.

FENÊTRES SUR COURS

La revue nationale du SNUipp-FSU. Les actions en cours, des analyses, des enquêtes, des reportages : l'école comme elle se vit !

DES BROCHURES THÉMATIQUES

Maternelle, discriminations, plus de maîtres que de classes, inclusion, handicap...

L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

19^e édition de ce colloque national du 16 au 18 octobre 2020 à Port-Leucate (11).

Vous syndiquer au SNUipp-FSU ?

 adherer.snuipp.fr

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

Se syndiquer ?

Une vraie bonne idée

Pour mon métier, pour moi, pour l'école

► **Parce qu'on fait confiance aux représentant-es du SNUipp-FSU**

Pour nous informer, nous aider et nous défendre

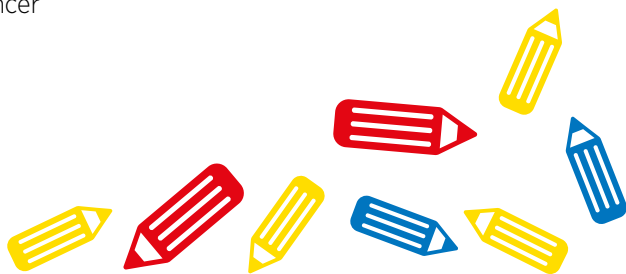
► **Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation**, vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.

► **Pour échanger, réfléchir sur le métier** et le faire avancer collectivement

► **Pour partager des valeurs et des solidarités**

► **Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail**, d'être respecté-e dans notre professionnalité.

► **Pour changer l'école et la société**



Se syndiquer, c'est utile

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses syndiqué-es pour informer, pour défendre les personnels tant individuellement que collectivement.

Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tout-es et de chacun-e.

10 questions sur le syndicat

1 À quoi ça sert ?

Être membre du syndicat, c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales du SNUipp et de la FSU. C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à sa mesure.

2 Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répétera jamais assez : ce sont les personnes syndiquées, et elles seules, qui élaborent la « politique » du syndicat. Les différentes instances (conseil syndical, congrès...) sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

3 Le syndicat est éloigné de mes préoccupations ?

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche, il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés avec les personnels, à un moment ou un autre, par le SNUipp-FSU.

4 Le syndicat, ça prend du temps ?

La participation à la vie syndicale prend le temps qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : dans son école, son secteur ou son département.

5 Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout-e seul-e ! Ensemble, on est plus efficace qu'isolé-e. Ensemble, on fait avancer nos droits, l'École et la société.

6 Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie ? Voir idée n°7.

7 Le syndicat s'occupe trop de pédagogie ?

Voir l'idée n°6. En fait, il n'y a pas de sujet « privilégié » au SNUipp-FSU. Défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects, souvent liés, sont traités, sans exclusive.

8 Le syndicat freine toute évolution du métier ?

Ce serait plutôt le contraire. En posant, avec constance la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire,

en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs, le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.

9 Le syndicat est corporatiste !

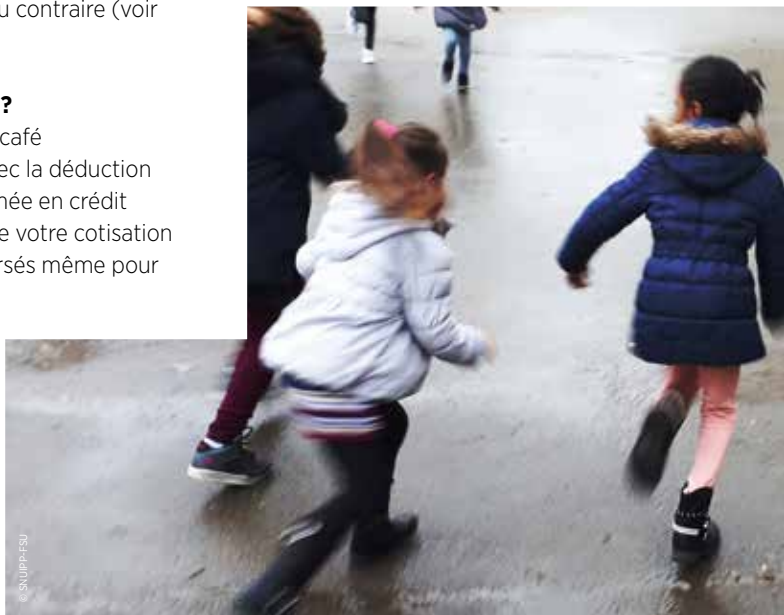
Les élu-es du SNUipp-FSU jouent pleinement leur rôle de représentant-es du personnel dans les instances et l'accompagnement des collègues en défendant systématiquement transparence et équité. Un rôle apprécié par la grande majorité des enseignants et personnels qui placent le SNUipp-FSU en tête des élections paritaires. Mais l'activité du SNUipp-FSU ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3, 6, 7, 8...).

10 C'est trop cher ?

Offrez-vous un café engagé par semaine ! Avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour

les non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50 € par an... 1 € par semaine ! Pas cher pour recevoir les journaux départementaux et nationaux et bénéficier de nombreux services. Essentiel pour éditer et acheminer les journaux, financer les actions, les charges : locaux, téléphone, internet...

► **Le SNUipp-FSU n'est pas subventionné et ne vit que des cotisations de ses membres : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2)**



Se syndiquer c'est utile

- Pour mon métier,
- Pour moi
- Pour l'école

 adherer.snuipp.fr

Le SNUipp FSU

Un syndicat pour les personnels

Un syndicat qui vous écoute et qui revendique

Les conditions d'exercice de notre métier, en mutation, sont de plus en plus difficiles, dégradant souvent les conditions de vie des personnels. Les réformes des retraites successives et injustes, le projet de réforme en cours, posent la question de l'allongement de nos carrières, d'un départ de plus en plus tardif et de la baisse de nos pensions. Notre travail doit être mieux reconnu et nos droits respectés et améliorés. Les actions menées avec les personnels, pour défendre l'école et la Fonction publique, pour améliorer nos salaires et nos carrières, doivent se poursuivre. Le SNUipp-FSU a des propositions.

► **Le salaire des PE est toujours inférieur à la moyenne de l'OCDE**

La mobilisation des personnels et l'action du SNUipp-FSU ont permis un premier dégel des salaires, l'ISAE à 1200€ pour la majorité des PE et la redéfinition de leurs carrières (promotions, hors classe...) pour les années à venir. Le SNUipp-FSU mène campagne pour la revalorisation de toutes et tous les enseignants du premier degré et pour que l'ISAE soit entièrement intégrée au salaire.

► **Pour un mouvement qui respecte les enseignant-es**

Malgré les attaques contre le paritarisme, tout au long des opérations, le SNUipp-FSU à tous les niveaux, a été mobilisé pour que les personnels puissent participer aux mutations en défendant leurs droits et en interrogeant l'administration chaque fois que nécessaire pour accompagner chacun-e d'entre vous.

► **Directrices et directeurs : toujours débordé-es!**

C'est une fonction essentielle, qui a considérablement évolué ces dernières années. Mais nul besoin d'une loi, encore moins d'un emploi fonctionnel, pour répondre aux revendications des directrices et des directeurs. Une véritable aide pérenne au fonctionnement de l'école, plus de décharges de service, de formation, une revalorisation financière : c'est de cela qu'ils et elles ont besoin. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence!

► **En moyenne, les PE travaillent 44 heures au total par semaine**

Le SNUipp-FSU demande un allègement du temps de travail sans réduction du temps de classe des élèves pour reconnaître le travail invisible des enseignants. Il revendique par ailleurs un temps de concertation qui rende possible le travail en équipe.

EN ACTIONS!**Pour une vraie médecine du travail**

C'était quand votre dernière visite médicale ? Le SNUipp avec les syndicats de la FSU a lancé une grande campagne pour réclamer une médecine de prévention de qualité, au service des personnels et de leurs élèves.

Campagne de pétition, adresse au ministre...
Le SNUipp-FSU réclame une réelle prise en compte de la santé des personnels.

Du temps, de la confiance et des moyens : reprendre la main sur le métier avec les personnels

Le SNUipp-FSU se prononce pour une redéfinition des obligations de service des PE. Dans un premier temps, il demande l'arrêt des activités pédagogiques complémentaires (APC) qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Pour le syndicat, ces heures doivent être mises à disposition des personnels pour les consacrer notamment à l'appropriation des programmes, au lien avec les familles ou à la liaison école-collège, ou à des projets définis par l'équipe pédagogique.

Paroles de syndiqué-es

« Je suis directrice dans une école à 3 classes. Je ne vois pas bien

ce que je ferais d'un statut. Par contre, un quart de décharge qui améliore mes conditions de travail et le fonctionnement de l'école, il serait temps ! »

Marie-Laure,
directrice d'école



« Hier, j'étais en famille, et ça n'a pas loupé, quand j'ai dit que j'étais

enseignante, j'ai entendu le commentaire sur ces professeurs qui sont tout le temps en vacances ! Quand le SNUipp enquête et rappelle notre réel temps de travail, ça fait du bien. »

Alexandra, adjointe
en élémentaire



« Je suis reconnue travailleuse handicapée. Avec ma RQTH, j'avais

droit à un aménagement de mon poste de travail mais c'est grâce à l'intervention de la déléguée du personnel du SNUipp que j'ai reçu le matériel adapté. »

Isabelle, enseignante
en maternelle

Le SNUipp FSU

Un syndicat pour transformer l'école

L'école, une priorité à investir

Lutter contre l'échec scolaire, prendre réellement en charge tous nos élèves nécessite un engagement budgétaire à la hauteur, visible concrètement dans les classes. Les constats sur les inégalités sociales et scolaires doivent se traduire en moyens pour que tous nos élèves puissent apprendre, grandir, s'épanouir. Le SNUipp-FSU a des propositions.

► **Oui, il faut plus d'enseignantes et d'enseignants dans les écoles**

Des études montrent l'impact de la taille des classes sur la réussite des élèves. Une réduction significative du nombre d'élèves bénéficie davantage aux élèves les plus éloignés des attendus scolaires, souvent issus des classes populaires. Il faut recruter massivement afin de diminuer les effectifs dans toutes les classes, de pouvoir travailler en équipe, prendre en charge la difficulté scolaire, scolariser dans de bonnes conditions les élèves à besoins éducatifs particuliers et permettre le remplacement ainsi que la formation continue des enseignants.

► **Tout commence dès la maternelle**

La scolarisation en maternelle est un vrai levier pour la réussite scolaire. Si les programmes de 2015 sont un point d'appui important, ils ne sont pas suffisants. Il faut baisser de manière significative les effectifs par classe qui sont parmi les plus élevés d'Europe et renforcer la formation. Pour les toutes petites sections, certaines conditions sont indispensables : effectifs à 15 élèves maximum, ATSEM affectée à plein temps, possibilité de rentrée échelonnée, projet pédagogique à

l'initiative des équipes enseignantes, formation spécifique. Le dispositif « scolarisation des moins de 3 ans » doit être développé.

► **L'aide spécialisée aux élèves à besoins spécifiques est insuffisante**

Pour réussir l'école inclusive, il faut des moyens. Il faut réinvestir dans les RASED pour recréer des réseaux complets, en permettant notamment les départs en stage de formation CAP-PEI. D'autre part, la scolarisation des élèves porteurs de handicap doit être améliorée par une baisse des effectifs, des équipes pluri-professionnelles, le recrutement sous statut de fonctionnaire des AVS, la formation professionnelle de ces personnels, une formation et du temps de concertation.

► **Pour une école rurale de proximité et de qualité**

Malgré les inégalités de fonctionnement ou d'accès aux infrastructures, l'école rurale doit avoir les moyens de garantir la réussite de tous. C'est pourquoi le SNUipp-FSU propose la mise en place d'une charte nationale de l'école rurale et d'un fonds de péréquation.

EN ACTIONS!**Enseigner : un métier de conception**

Désormais formés à BAC +5, les PE doivent être considérés comme des professionnels à part entière et garder la main sur leur métier. Dans le cadre de contenus et de programmes définis nationalement, pouvoir choisir et élaborer ses propres méthodes et démarches, bâtir ses projets et rester maîtres des dispositifs d'évaluation des élèves constituent des incontournables. Face à l'avalanche des prescriptions et des consignes descendantes qui visent à transformer les enseignants en exécutantes et exécutants, le SNUipp-FSU revendique une réelle liberté pédagogique.

Effectifs

En développant des CP et des CE1 à 12 élèves dans les zones d'éducation prioritaire, le ministre a validé l'idée que la diminution de la taille des classes a un effet sur la réussite des élèves. Cette mesure positive ne doit pas s'effectuer par redéploiement au détriment du reste des élèves. Le SNUipp-FSU demande une réelle diminution des effectifs par classe sur l'ensemble du territoire dans une vaste campagne **#pas plus de 25, #pas plus de 20 en éducation prioritaire**.



DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

**Paroles de syndiqué·es**

« Dans le quartier, je vois les effets de la misère, de la crise. Mon métier,

je l'exerce au cœur du social et pour moi être syndiquée c'est lutter contre un fatalisme qui voudrait que grandir ici, c'est pas de chance. »

Aurélie,
enseignante
en REP



« Je suis convaincue que les 29 minots qui sont dans ma classe peuvent réussir ! Mais les effectifs en maternelle, c'est réellement un frein pour bien faire mon travail. L'oral à l'école est une priorité... mais je fais comment, moi, au quotidien ? »

Mathilde, adjointe
en maternelle



« Maîtresse E sur un secteur qui s'est agrandi, je n'arrive pas à répondre à toutes les demandes de mes collègues. Dans les classes, les difficultés des élèves se complexifient et il y a vraiment besoin du RASED. Pourtant dans mon département, aucun départ en stage CAPPEI n'a été accordé ! »

Magali, RASED

Le SNUipp FSU

Un syndicat pour penser et transformer le métier



© MIRA/NALJA

Parce que nous sommes des professionnel·les !

Il est impératif de donner aux équipes les moyens de bien faire leur métier. Cela suppose que chacun d'entre nous puisse être acteur de l'évolution de son métier et partie prenante des transformations de l'école. Parce que les conditions d'apprentissages des élèves dépendent aussi des conditions de travail des enseignants, le SNUipp-FSU a quelques clés.

► Enseigner est un métier qui s'apprend

Oui ! Et pour cela il faut reconstruire une formation professionnelle initiale et continue, en prise avec des situations d'enseignement aux multiples facettes : relationnelle, didactique, pédagogique. L'accès aux recherches en éducation doit être une ressource pour l'exercice de notre métier.

► À plusieurs, on est plus intelligent

Dans une école aussi. Seul, on se débrouille mais on s'épuise parfois. Le travail en équipe, c'est la possibilité de travailler plus sereinement à partir de regards croisés sur les dif-

ficultés des élèves. « Plus de maîtres que de classes » c'est un indéniable facteur de richesse pédagogique et d'adaptation aux situations rencontrées. Ici, des petits groupes, ailleurs la possibilité de travailler à deux dans la classe.

► Inspection, il faut que ça change !

Les rendez-vous de carrière débouchant sur un avis prépondérant dans la promotion ne sont pas satisfaisants. L'évaluation des enseignants, à visée formative, devrait être un véritable moment d'accompagnement et de conseil dans les pratiques pédagogiques et déconnectée ainsi de la carrière.

EN ACTIONS!**Salaires : une meilleure reconnaissance**

Les salaires des enseignants du premier degré se situent à peine dans la moyenne européenne, largement au-dessous des enseignants des pays qui réussissent le mieux aux évaluations internationales. Le SNUipp-FSU qui a réussi à faire reconnaître cette injustice et obtenu des premières avancées (ISAE à 1200 euros, mise en place du protocole PPCR) poursuit son action pour une revalorisation indispensable à l'attractivité et à la reconnaissance du métier de professeur des écoles.

Temps de travail : 108 heures ça déborde !

44 heures, c'est le temps de travail hebdomadaire moyen d'un-e enseignant-e du premier degré d'après les enquêtes les plus récentes. Relations avec les parents, les partenaires, multiplication des réunions, des concertations : le temps de travail hors-la-classe explose. Dans le cadre de sa campagne *108 heures ça déborde!*, le SNUipp-FSU revendique une meilleure prise en compte de ce travail invisible avec, dans un premier temps, la suppression des activités pédagogiques complémentaires (APC) qui pèsent sur l'emploi du temps des enseignants et n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Paroles de syndiqué-es

« Chaque année, je vais à l'université d'automne du SNUipp. C'est un contact privilégié avec les chercheurs. On en revient gonflé à bloc pour innover, faire évoluer ses pratiques. »

Philippe, PEMF

« Bien sûr le travail en équipe ça ne va pas de soi. Mais vraiment, moi, seul dans ma classe, je ne m'en sors pas. C'est dans le collectif de l'école que je trouve des ressorts pour avancer. »

Alexis, adjoint en maternelle

« J'accompagne Émilie, qui a un trouble cognitif depuis deux ans. J'aurais besoin d'une formation professionnelle pour mieux l'aider dans sa scolarité. Et surtout, dans un an, j'espère pouvoir bénéficier du nouveau statut d'AESH. »

Valérie, AVS

Le SNUipp FSU

Un syndicat pour penser et transformer la société



© UNSPLASH / BRUNO NASCIMENTO

Un syndicat engagé pour les droits humains

Nos engagements professionnels ne s'arrêtent pas à la classe ou à l'école. Nous ne pouvons rester indifférents à l'aggravation des inégalités d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi au développement de la précarité, des discriminations qui touchent les familles de nos élèves. Autant de freins à la réussite de tous les élèves.

Le SNUipp-FSU est solidaire et agit.

► Dans SNUipp-FSU, il y a FSU

Le SNUipp-FSU appartient à la FSU, une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux qui lui permettent d'être avec ses 163 000 adhérents l'une des principales fédérations de la Fonction publique. Elle intervient pour promouvoir le développement des services publics comme vecteur de solidarité et d'égalité, mais aussi pour garantir l'accès de tous les citoyens à des services publics de qualité (école, hôpital, emploi, culture...). La FSU promeut un syndicalisme de lutte et un syndicalisme unitaire, indispensable pour créer un rapport de force avec l'ensemble des salariés.

► L'école est dans la société

Le SNUipp-FSU est engagé auprès d'associations partenaires pour lutter contre les discriminations. Au côté de RESF, des associations d'aide aux ROMS, d'ATD Quart-monde, le SNUipp-FSU défend les droits des enfants au premier rang desquels le droit à la scolarité. La solidarité s'étend à l'international. Le SNUipp-FSU est membre de Solidarité laïque, ONG de développement de l'éducation qui coopère avec une vingtaine de pays.

La FSU : première fédération de l'éducation! Forte de sa représentativité lors des élections professionnelles, la FSU a des délégué·es du personnel dans tous les comités techniques au niveau national comme local. C'est là que se joue notamment la carte scolaire avec les créations et suppressions de postes. Elle siège aussi dans les comités d'hygiène et de sécurité et dans les instances de l'action sociale.

Paroles de syndiqué·es



« Dans l'école, une famille syrienne a eu des problèmes de papiers. On s'est tournés vers RESF pour savoir quoi faire, comment aider. »

Brigitte, adjointe en maternelle



« Il suffit de regarder autour de soi : la route pour aller à l'école, le centre de loisirs ou la bibliothèque, les soins à l'hôpital, la justice, les parcs. Sans les services publics, le quotidien n'aurait pas du tout la même couleur et tournerait vite au cauchemar. »

Anne, titulaire remplaçante



« Je suis impliquée dans la lutte contre les discriminations à travers mon engagement associatif. Pour moi, il était vraiment important que mon syndicat soit partie prenante des débats sur ces questions. »

Laetitia, adjointe en CLIS



« Quand des associations réactionnaires comme Vigigender continuent de nous attaquer sur le prétendu enseignement de la théorie du genre, on est bien contents de trouver de l'info et du soutien grâce au SNUipp. Sans ça, on est vraiment seul! »

Jonas, adjoint en élémentaire

La FSU sur le web!



www.fsu.fr



facebook.com/fiers.du.service.public



[@pressefsu](https://twitter.com/pressefsu)



Le SNUipp FSU

Un syndicat proche et disponible



© MIRA/NAJA

Représenter les 337 070 enseignant-es des 45 877 écoles de France !

Notre vie professionnelle se déroule dans les 45 877 écoles de France. Mouvement, promotions, fermetures de classe, temps partiels, se jouent au rythme des décisions ministérielles mais aussi des mesures académiques et des circulaires départementales. Le SNUipp-FSU, avec ses 101 sections départementales, s'est structuré pour répondre au mieux à cette réalité.

► Un interlocuteur pour tout ce qui concerne ma vie professionnelle

Le SNUipp-FSU, ce sont 101 sections départementales animées par des enseignant-es militant au plus proche du terrain. Ils écoutent, répondent, informent, conseillent les personnels lors des visites d'écoles et des permanences. Ils organisent des réunions pour débattre des sujets d'actualité, mobiliser la profession.

► Les délégué-es du personnel représentent leurs collègues dans les commissions départementales

CTA, CTSD, CAPD, CAPN, CDEN, CHSCT, derrière ces sigles se cachent des instances

qui traitent de la carte scolaire d'un département, des moyens de fonctionnement, de la situation individuelle des PE, des conditions d'hygiène, de sécurité et de travail dans les écoles et les établissements.

Malgré la loi de « transformation de la Fonction publique » qui remet en cause le rôle de ces instances de dialogue social, les élu-es du personnel du SNUipp-FSU continuent à agir pour garantir l'équité et la transparence des décisions.

**Des outils de proximité**

Bulletins départementaux, sites, lettres d'information, réseaux sociaux, e-dossiers « mouvement, permutations et promotions » pour les personnels, « e-carte scolaire » pour les écoles, les sections départementales développent des outils pour proposer aux enseignants des informations, actions et mobilisations départementales.

Des rencontres

Le droit syndical donne la possibilité aux enseignant-es de participer à des réunions d'informations syndicales et à des stages syndicaux.

Paroles de syndiqué-es

« Quand j'étais à l'ESPE je me posais plein de questions. C'est quelqu'un

du SNUipp qui y répondait. C'est pour ça que je me suis syndiquée, parce que le SNUipp, c'est d'abord un collectif d'entraide. »

Marion, déléguée du Personnel



« Dans mon école, l'an dernier, une suppression de poste était prévue avec

26 élèves de moyenne par classe en REP! On a appelé le SNUipp et on s'est battu dans les instances et avec les parents pour faire lever la mesure. »

Prune, adjointe en UPE2A



« Pour moi le syndicat c'est un espace de réflexion collective.

Ça peut paraître pompeux mais dans mon école à deux classes, les espaces de dialogue sont un peu rares. »

Jean-Philippe, directeur



SNUipp
FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**

RETRAITES, CRISE SANITAIRE, CARTE SCOLAIRE,
MOUVEMENT, PROFESSIONNALITÉ,
RÉUSSITE DE TOUS... LE SNUIPP-FSU AGIT
TOUTE L'ANNÉE TOUS AZIMUTS.
N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ-NOUS!

#JEMESYNDIQUE



**PAS DE MAGIE MAIS
UNE EXPERTISE MILITANTE
POUR VOUS AIDER**

ADHERER.SNUIPP.FR